



Äre Plang fir eng nohalteg Ressourcennotzung

NATIONALEN FFALLDAG

Lëtzebuerg, den 3. Mee 2017



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

Administration de l'environnement



➤ Contexte



- Etude stratégique
« Troisième Révolution Industrielle » de Jeremy Rifkin

- Adaptation de l'agenda 2030
« Transformer notre monde, agenda de développement durable d'ici 2030 »



- Objectif 12 « Etablir des modes de consommation et de production durables »

- Proposition de révision de la législation sur les déchets
« Boucler la boucle - Un plan d'action de l'Union européenne en faveur de l'économie circulaire »



- Examen de la mise en œuvre de la politique environnementale de l'UE



➤ Bilan Plan Général de Gestion des Déchets 2010



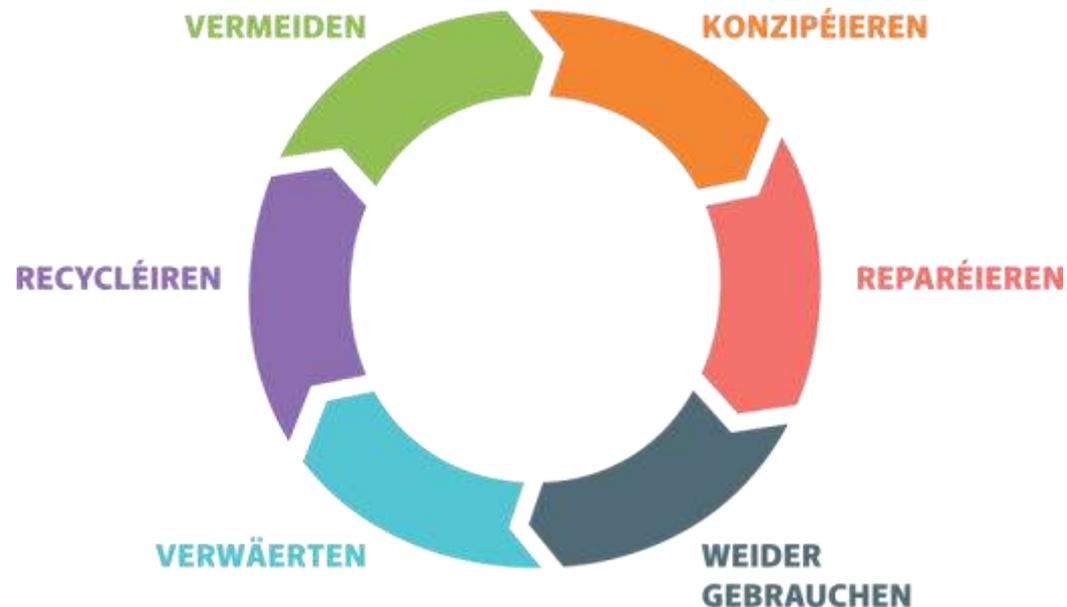
- Des efforts supplémentaires doivent être consentis dans les domaines suivants:
 - les déchets inertes, de construction et de démolition
 - les biodéchets

<http://www.environnement.public.lu/dechets/dossiers/pngd/index.html>



➤ Plan national de Gestion des Déchets et des Ressources

- Définition des grands axes de la politique de gestion des déchets
- Aide à la transition vers une économie circulaire
- Orienter la gestion des déchets vers une gestion des ressources





➤ Définition des principes et objectifs généraux de la gestion des déchets

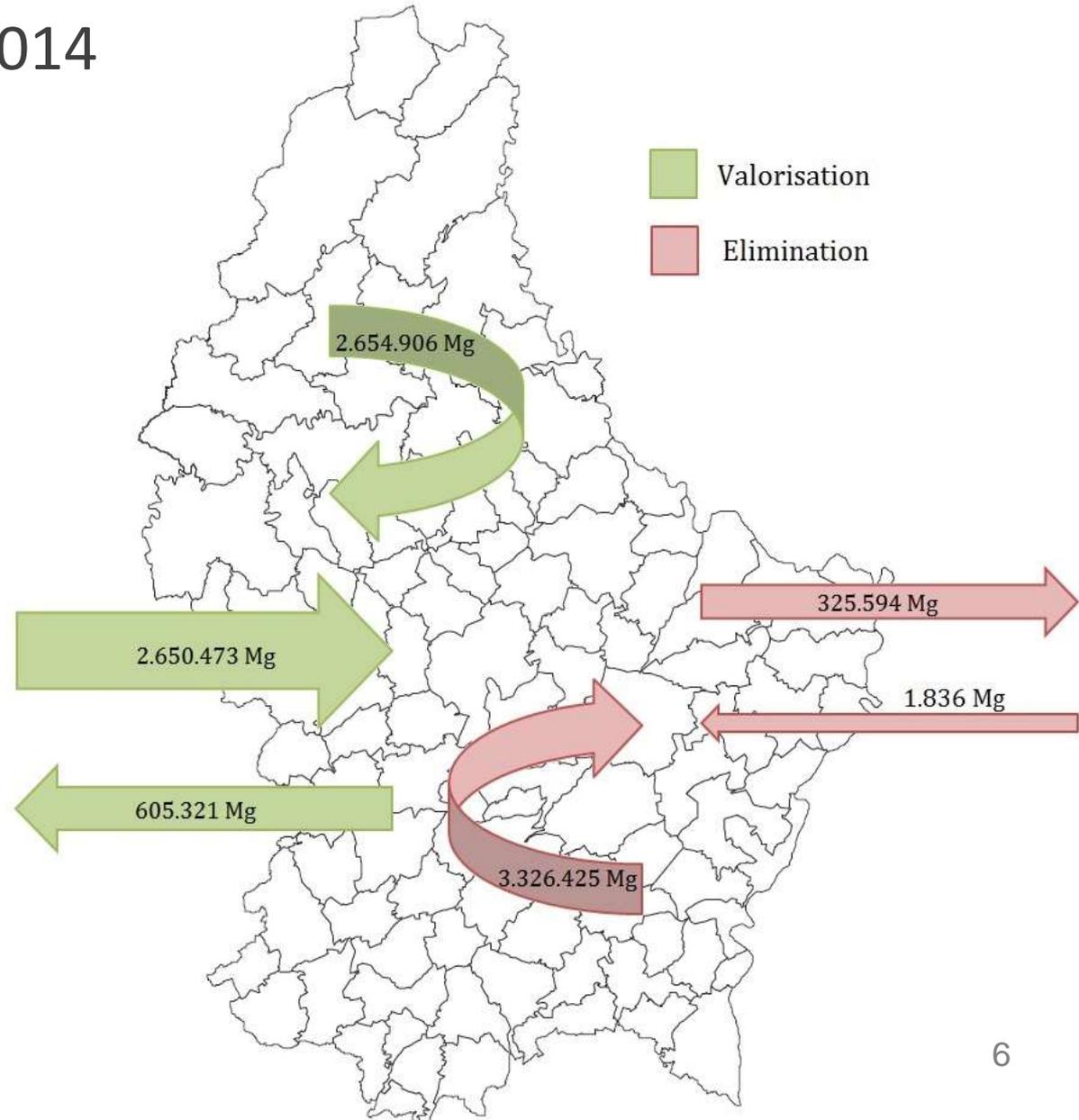
- Hiérarchie des déchets
- Information
- Autosuffisance et proximité
- Qualité
- Pollueur-payeur
- Responsabilité élargie du producteur

➤ Installations de valorisation et d'élimination des déchets

- Décharges (déchets inertes, déchets non dangereux, déchets dangereux)
- Incinération des déchets
- Compostage
- Biométhanisation
- Centres de recyclage
- Traitement de déchets de démolition
- Entreposage de déchets



➤ Flux de déchets 2014





➤ Flux de déchets analysés

- Déchets ménagers résiduels et déchets assimilés
- Déchets encombrants
- Biodéchets
- Gaspillage alimentaire
- Déchets de verdure
- Déchets de bois
- Déchets de construction et de démolition
- Emballages et déchets d'emballages
- Littering
- Déchets d'équipements électriques et électroniques
- Piles et accumulateurs
- Déchets problématiques provenant de particuliers
- Huiles usagées
- Déchets du secteur de la santé
- Déchets de PCB
- Déchets des stations d'épuration
- Véhicules hors d'usage
- Pneus usagés
- Déchets provenant d'établissement/d'entreprises



➤ Flux de déchets analysés

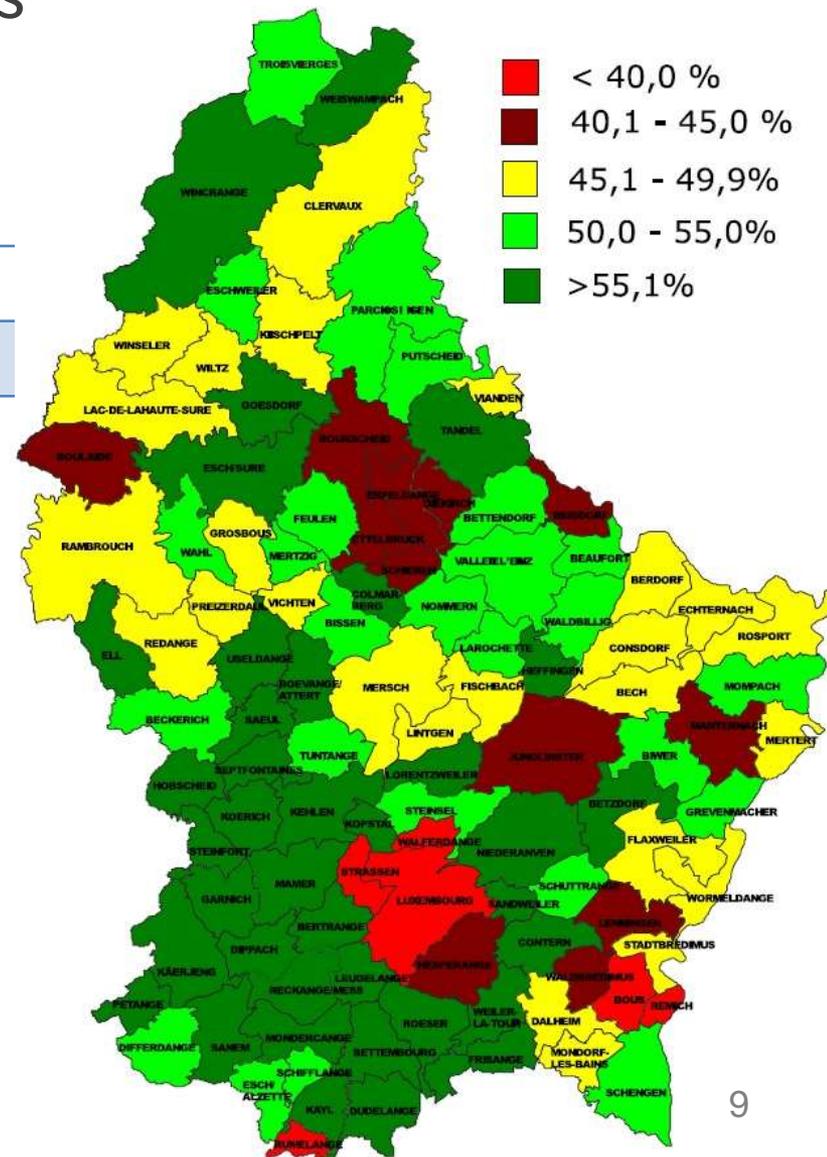
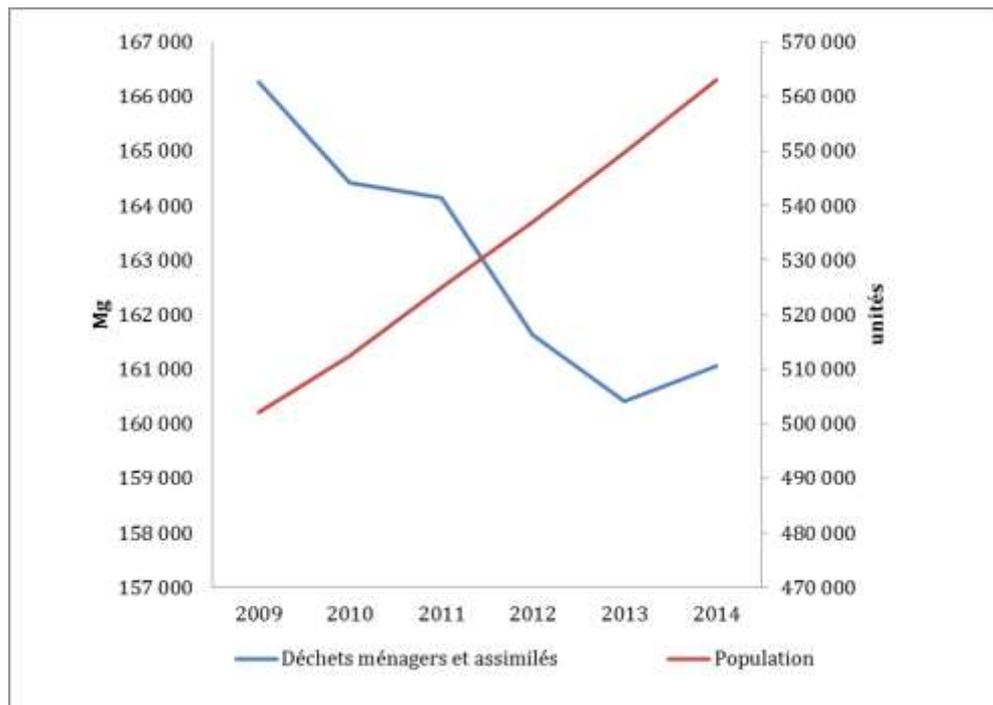
- **Déchets ménagers résiduels et déchets assimilés**
- **Déchets encombrants**
- **Biodéchets**
- **Gaspillage alimentaire**
- Déchets de verdure
- Déchets de bois
- **Déchets de construction et de démolition**
- **Emballages et déchets d’emballages**
- **Littering**
- Déchets d’équipements électriques et électroniques
- Piles et accumulateurs
- Déchets problématiques provenant de particuliers
- Huiles usagées
- Déchets du secteur de la santé
- Déchets de PCB
- Déchets des stations d’épuration
- Véhicules hors d’usage
- Pneus usagés
- Déchets provenant d’établissement/d’entreprises



➤ Déchets ménagers et assimilés

- Taux de recyclage des déchets municipaux

	2010	2011	2012	2013	2014
Taux de recyclage	50,6	49,8	50,3	50,0	51,5





➤ Déchets ménagers et assimilés

■ Prévention des déchets municipaux en mélange

- Elaboration d'un outil informatique national et cohérent d'information et de sensibilisation en matière de gestion des déchets
- Promotion des logiques économiques de « produit comme service » et de logistique inverse



■ Recycler au moins 55% de l'ensemble des déchets municipaux

- Renforcement de la collecte séparée
- Utilisation des taxes communales comme incitants et application stricte du principe du pollueur-payeur
- Promotion du projet « Résidences »





➤ Gaspillage alimentaire

- Au total, 68.000 tonnes de déchets alimentaires sont gaspillés chaque année dans la gastronomie, le commerce, la restauration collective et les ménages, ce qui représente environ 124 kg par personne et par an
- Environ 46% des déchets alimentaires pourraient être évités
- A travers la poubelle grise sont éliminés 10.640 tonnes par an, ce sont 3 camions remplis par jour
- Coût du gaspillage alimentaire des déchets alimentaires éliminés dans la poubelle grise:
 - environ 105 EUR/hab.*a
 - environ **60 millions EUR/a**





➤ Gaspillage alimentaire

Prévention du gaspillage alimentaire

- Collaboration avec d'autres institutions pour lutter contre le gaspillage alimentaire
- Création d'une task force entre le Département de l'environnement du Ministère du Développement durable et des Infrastructures et le Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et de la Protection des consommateurs

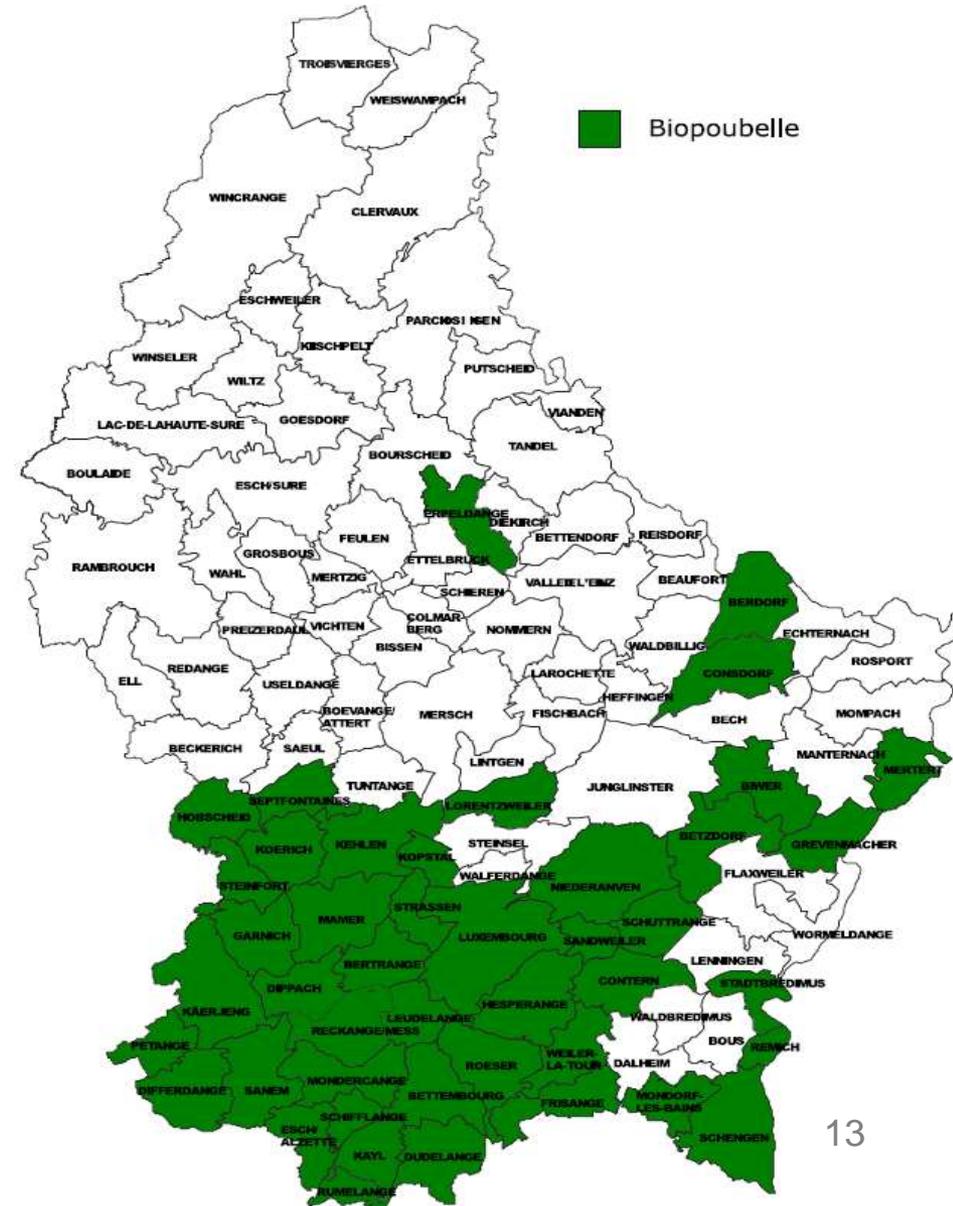
Réduction de 50% de la quantité de déchets alimentaires

- Lancement du projet « Clever lessen »
- Soutenir les initiatives dans le domaine de la donation et de la redistribution de denrées alimentaires destinées à la consommation humaine ou animale
- Lancement de campagnes d'information et de sensibilisation
- Intégration dans le label écologique européen et promotion



➤ Biodéchets

- Collecte séparée des biodéchets
 - 73% de la population raccordée à un système de collecte porte-à-porte de déchets verts
 - 67,1% de la population raccordée à la biopoubelle





➤ Biodéchets

Prévention des biodéchets

Promotion du compostage à domicile

Réduction de 60% de la fraction organique contenue dans la poubelle grise

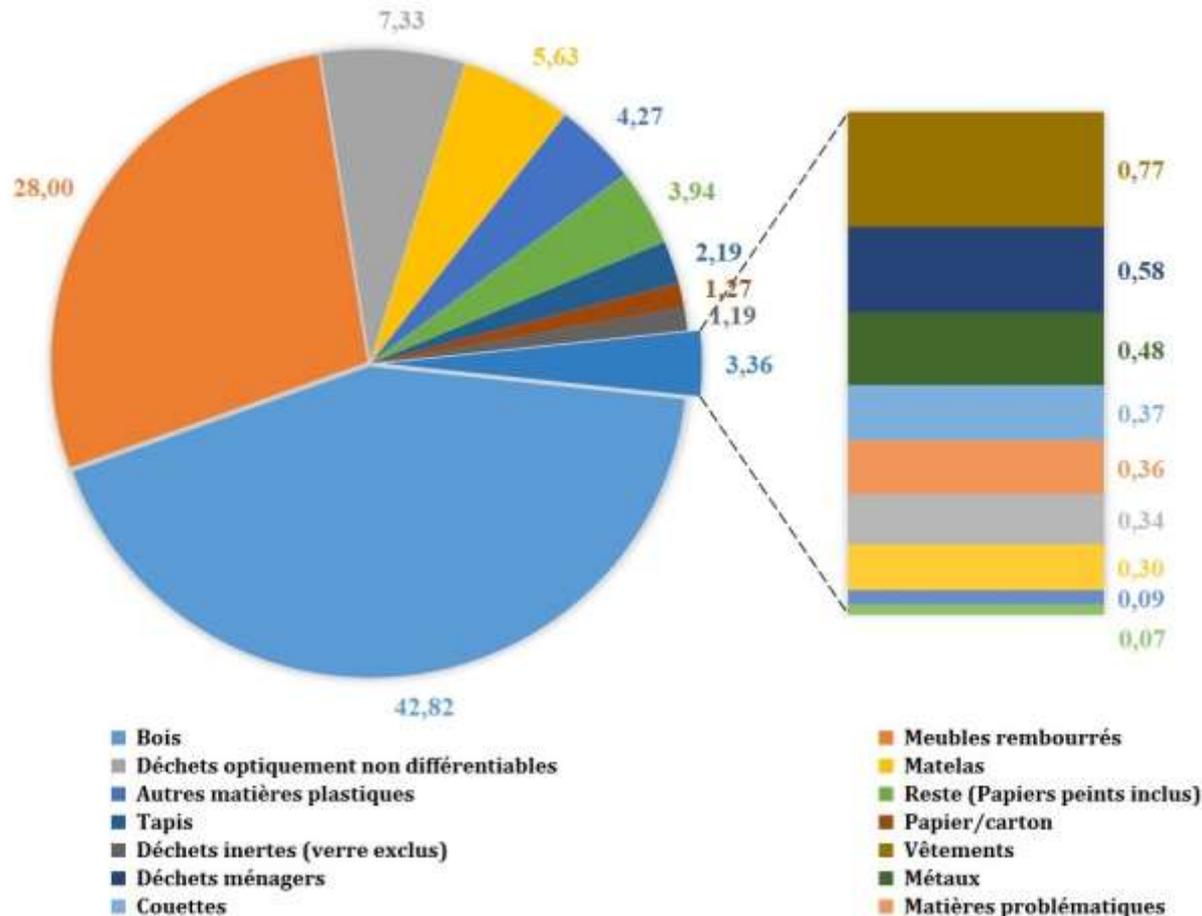
Généralisation de la collecte séparée des biodéchets pour atteindre une couverture intégrale et sensibilisation à la biopoubelle

Mise en place d'un réseau national pour le traitement des biodéchets collectés séparément



➤ Déchets encombrants

- Composition représentative des déchets encombrants 2015 (en % du poids total)





➤ Déchets encombrants

Prévention des déchets encombrants

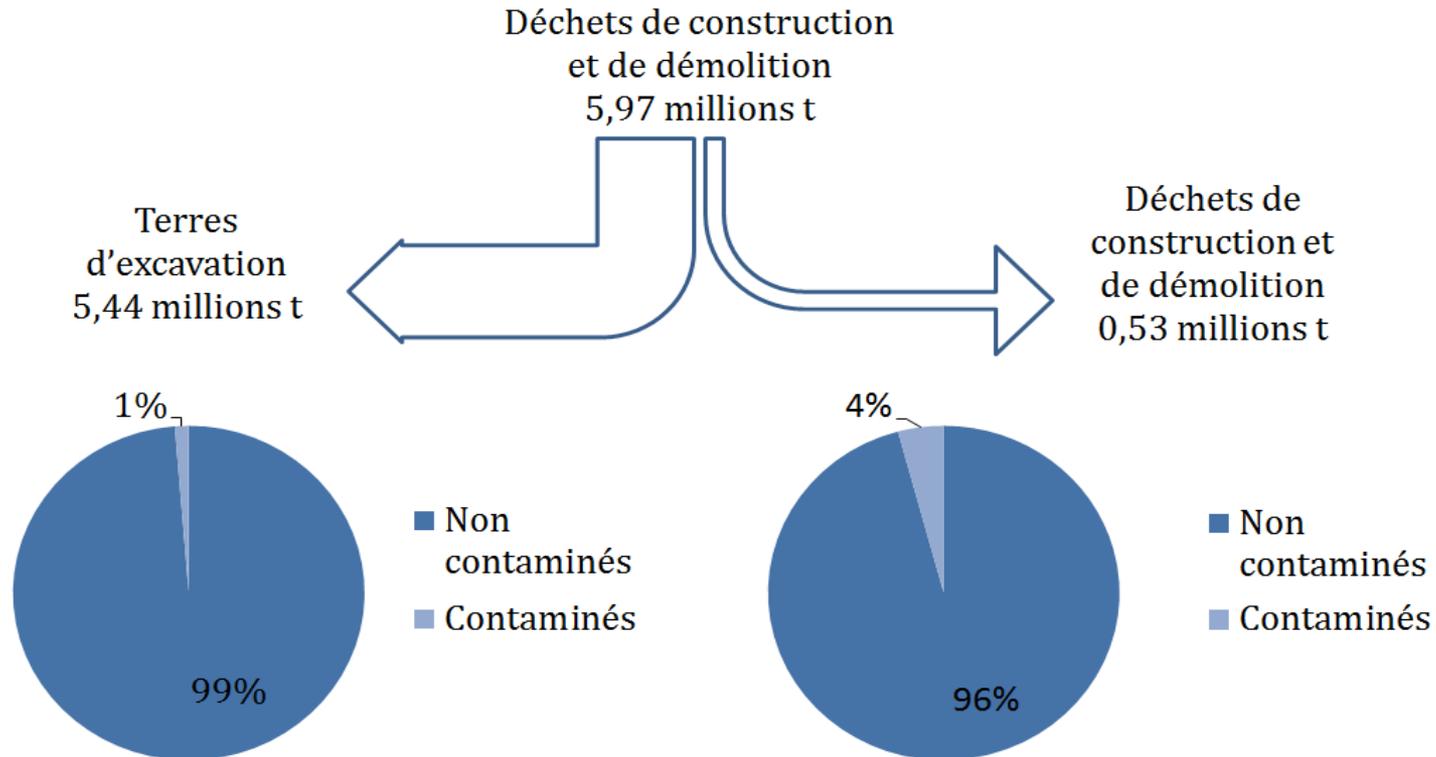
- Application stricte du principe du pollueur-payeur
- Développement de systèmes de récupération et de restauration des biens de consommation déposés dans les centres de recyclage
- Elaboration d'un guide regroupant les systèmes existants en matière d'emprunt et de réparation et fournissant des conseils pour un tri correct

Réduction de 20% des quantités de déchets encombrants

- Extension du réseau des centres de recyclage et renforcement de la coopération nationale des centres de recyclage
- Renforcement de la collecte séparée et de la valorisation des différentes fractions valorisables
- Détailler la définition des déchets encombrants



➤ Déchets de construction et déchets de démolition





➤ Déchets de construction et déchets de démolition

■ Prévention des terres d'excavation

- Récupération de la couche de terre végétale
- Priorité aux remblais pour la valorisation de terres d'excavation
- Consolidation et systématisation de la prise en compte en amont de la problématique de la gestion des déchets lors de la planification de projets d'aménagement et de construction

■ Encourager la valorisation de qualité dans la construction de bâtiments

- Création d'une bourse de matériaux
- Promotion du « design for disassembly »
- Promotion de l'utilisation de matériaux recyclés dans la construction et de la réutilisation de matériaux déconstruits
- Elaboration d'un inventaire de déconstruction avec critères de qualité pour matières et promotion du démontage planifié



➤ Déchets d'emballages

- Loi du 21 mars 2017 relative aux emballages et aux déchets d'emballages

	2014	Objectif Loi du 21 mars 2017 relative aux emballages et déchets d'emballages
Verre	97,3	60
Papier/carton	77,4	60
Plastiques	36,9	22,5
Métaux	92,2	50
Bois	31,3	15
Taux de recyclage	64,9	55-80
Taux de valorisation	96,1	65



➤ Déchets d'emballages

Prévention des déchets d'emballages

- Interdiction de la mise à disposition gratuite de sacs en plastique aux points de vente
- Promotion de la vaisselle réutilisable, d'emballages réutilisables et rechargeables/reremplissables et promotion du « Spullweenchen »
- Extension du projet Eco-sacs à d'autres secteurs

Recycler au moins 70% des déchets d'emballages

- Projet-pilote pour la collecte des films et sacs en plastique
- Elaboration d'un guide de bonnes pratiques pour la valorisation de déchets en papier et en carton



➤ Littering

- Etude « Ausmass, Qualität und Implikationen von Littering und sonstigen Abfallagerungen in der freien Landschaft im Grossherzogtum Luxemburg »
 - 103 kg de déchets collectés en moyenne par km le long des routes nationales
 - 216 kg de déchets collectés en moyenne par km le long des autoroutes
 - Coût estimatif: 1,2 millions d'euros par an pour le nettoyage

« Zéro » littering

Lancement de campagnes anti-littering

Application du règlement grand-ducal du 18 décembre 2015 relatif aux avertissements taxés





➤ Prochaines étapes

Rapport des incidences sur l'environnement en cours de finalisation

Lancement de la consultation publique

Adaptations éventuelles du plan sur base des commentaires

Approbation du projet de plan par le conseil de gouvernement

Analyse des commentaires

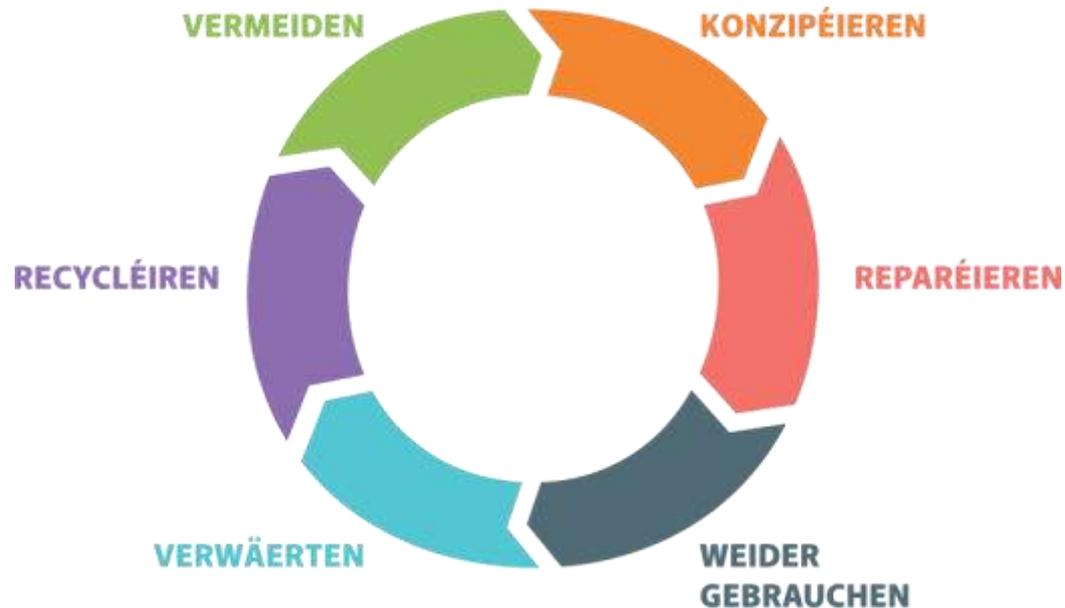
Approbation définitive du plan par le conseil de gouvernement



pngd2016@aev.etat.lu

<http://www.environnement.public.lu/dechets/dossiers/pngd/index.html>

Merci pour votre attention



Äre Plang fir eng nohalteg Ressourcennotzung